

## Deux ans après la crise de l'ESB, l'industrie des viandes résiste au choc

Martine PERROT

SCEES - Bureau des  
enquêtes de branche

*En 1996, alors que la crise de la « vache folle » entraîne une chute rapide des achats de bœuf par les ménages, l'activité industrielle de découpe et de transformation, loin de marquer un coup d'arrêt, accroît ses ventes de viande bovine de 4 % en volume. Cette progression suit celle des abat-tages de bovins, liés au cycle naturel de la production et indépendants à court terme de la consommation. Le regain d'activité bénéficie fortement aux industries de la première transformation. Au stade de la découpe en morceaux, au contraire, les tonnages vendus fléchissent.*

*Les prix de vente industriels reculent fortement en dépit des opérations de stockage : - 8 % pour la viande bovine en carcasse, - 6 % pour la viande découpée. La baisse des cours entraîne celle des ventes en valeur. Les industries les moins spécialisées en viande bovine compensent en partie ces difficultés en travaillant davantage les viandes porcines et ovines. Leur situation se redresse en 1997.*

*Les entreprises les plus spécialisées dans la production soit de viande bovine, soit d'abats comestibles ne peuvent opérer cette compensation. Les ventes annuelles d'abats, en valeur, chutent de 28 % en 1996. Face à la baisse de la demande intérieure, le dynamisme des exportations assure pourtant le maintien, puis la progression en 1997, du tonnage total d'abats préparés par la branche.*

En 1995, 229 entreprises travaillent et vendent de la viande bovine en France. Elles emploient près de 25 000 salariés au titre de cette production de viande bovine. La filière recouvre trois niveaux de spécialisation : l'abattage et la première découpe ; la découpe secondaire et la viande hachée fraîche ; la viande bovine congelée, y compris hachée (encadré p. 4).

Parmi les entreprises de la branche viande bovine, 32 % sont présentes aux trois stades de la filière et 38 % déploient leur activité sur

deux d'entre eux : de l'abattage à la découpe secondaire, ou de la découpe et viande hachée à la congélation. Enfin, 30 % des entreprises sont spécialisées sur un seul niveau.

Au total, 182 entreprises déclarent vendre des produits au stade de l'abattage et de la première découpe de viande bovine : carcasses, demi-carcasses ou quartiers. Au stade de la découpe secondaire, 189 entreprises produisent des viandes bovines en morceaux, fraîches ou réfrigérées. Seules 91 travaillent et commercialisent de la viande bovine congelée (y compris hachée).

## L'industrie de la viande bovine... et celle des abats

Deux enquêtes annuelles du SCEES fournissent des informations sur les résultats des entreprises travaillant dans l'agroalimentaire.

La première, l'enquête annuelle d'entreprises (EAE), donne, dans le cadre d'une nomenclature d'activités, des renseignements et des résultats économiques et comptables sur les entreprises d'un secteur, au titre de leur activité principale (encadré). Cette étude s'intéresse au secteur 15.1 A de la nomenclature d'activités française (NAF) couvrant la production de viandes de boucherie (non compris les volailles).

La deuxième enquête, PRODCOM « production communautaire » effectuée depuis 1995, fournit des informations sur les ventes de produits fabriqués par les entreprises, en quantité physique et en valeur, selon une liste de produits relativement détaillée définie au plan communautaire. Dans cette étude portant sur les effets de la crise de l'ESB dans l'industrie des viandes, on sélectionne d'une part les entreprises déclarant des activités dans le travail de la **viande bovine**, à partir des codes PRODCOM qui permettent de distinguer les viandes des différentes espèces animales. Trois codes correspondent à trois types de produits plus ou moins élaborés : 15.11.11.40 pour les viandes bovines fraîches ou réfrigérées, en carcasses, demi-carcasses ou quartiers ; 15.11.11.90 pour les viandes bovines fraîches ou réfrigérées, en morceaux ; et 15.11.12.00 pour les viandes bovines congelées (y compris les viandes hachées). On sélectionne, d'autre part, les entreprises déclarant vendre des **abats comestibles de toutes espèces animales**, correspondant au code PRODCOM 15.11.19.00.

Pour les entreprises déclarant dans PRODCOM, soit une activité viande bovine, soit une activité abats et

appartenant dans l'EAE au secteur 15.1 A des viandes de boucherie, les résultats des deux enquêtes ont été rapprochés. Pour une entreprise donnée, l'EAE fournit les résultats réalisés au titre de son activité en viandes de boucherie, toutes espèces animales confondues. PRODCOM fournit des résultats obtenus uniquement dans le travail de la viande bovine ou dans l'activité abats.

Cette étude porte sur les évolutions économiques constatées sur la période 1995-1997, couvrant la crise de l'ESB qui s'est déclenchée au printemps 1996. Elle s'intéresse en particulier au champ restreint des entreprises les plus « spécialisées » en viande bovine ou en abats : celles-ci ont-elles, comme on pourrait le penser, plus souffert de la crise de la « vache folle » que d'autres entreprises moins fortement spécialisées sur ces produits ou que l'ensemble de la branche considérée ? Les évolutions observées touchent les tonnages produits et commercialisés par les entreprises, les ventes en valeur, les chiffres d'affaires, certains soldes de gestion et ratios d'exploitation (encadré p. 11).

Les variations annuelles du nombre d'entreprises enquêtées traduisent pour partie des évolutions de la branche (créations et disparitions d'entreprises, changements d'activité) et pour partie l'amélioration au fil du temps de la couverture du champ des enquêtes. Pour pallier cet inconvénient, les évolutions économiques ont été calculées non seulement sur l'ensemble de la branche, mais aussi dans le cadre d'un champ constant rassemblant les entreprises présentes au cours des trois années 1995, 1996, 1997 : près de 200 entreprises pour la branche viande bovine et près de 80 pour celle des abats.

### Secteur d'entreprise et branche d'activité

**Secteur** : pour chaque entreprise, on détermine à partir de la ventilation de ses ventes et de ses effectifs, l'activité principale qu'elle exerce. Toutes les entreprises ayant la même activité principale sont classées dans un ensemble appelé secteur d'entreprise.

**Branche** : les fractions d'entreprise ou d'établissement qui ont une même activité constituent la branche d'activité. Une même entreprise relève d'autant de branches qu'elle exerce d'activités.

Tous stades confondus, les entreprises présentes dans la branche commercialisent au total environ 1,5 million de tonnes de viande bovine. Ces entreprises se concentrent dans l'Ouest : la Bretagne et les Pays de la Loire traitent 40 % du tonnage national (encadré p. 5). Chaque entreprise de la branche produit en moyenne annuelle 6 000 tonnes de viande bovine. Mais les entreprises travaillant au stade de la première découpe traitent un ton-

nage presque deux fois plus important que celles situées plus en aval. Après division par le coefficient de 1,3 (qui permet d'évaluer le tonnage correspondant de viande désossée et découpée), la production moyenne d'une entreprise de première découpe reste supérieure de 20 % à celle d'une unité assurant la découpe secondaire.

La viande bovine constitue en France l'essentiel de l'activité des entreprises du secteur de la viande de boucherie : elle assure 65 % du chiffre d'affaires (encadré p. 6).

### Des évolutions divergentes selon le stade de la filière

En 1996, la production de viande bovine des entreprises évolue différemment selon le stade de la filière. Au niveau de l'abattage et de la première découpe, la production totale de viande bovine en carcasses, demi-carcasses ou quartiers progresse fortement, de plus de 8 % (tableau 1). En amont, les abattages de

bovins sont eux-mêmes en progression, de près de 3 %. Les abattages d'animaux de boucherie sont en effet indépendants, à court terme, des fluctuations de la consommation : ils dépendent davantage de cycles de production naturels qui se déroulent sur trois ou quatre années (graphique 1).

Aux stades plus en aval de la filière – découpe secondaire, viande congelée – les tonnages

de viande bovine régressent ou restent stables par rapport à l'année précédente.

En 1996, l'offre de carcasses et demi-carasses excède ainsi la demande des entreprises travaillant en aval. Afin de désengorger le marché, la Commission européenne décide de procéder à des retraits de viande bovine, à hauteur de 10 % environ des tonnages travaillés au premier stade de la transformation.

### L'industrie de la viande bovine se concentre dans l'Ouest

*Parmi les entreprises françaises qui déclarent exercer une activité dans le travail et la commercialisation de la viande bovine, plus d'une sur dix est située en Bretagne. Les 24 entreprises bretonnes de la branche en 1995 réalisent 22 % des ventes nationales de viande bovine, en tonnage et en valeur. Elles emploient 20 % des salariés du secteur des viandes de boucherie.*

*Une entreprise bretonne vend, en moyenne, deux fois plus de viande bovine que son homologue au niveau national. Sur les 24 entreprises bretonnes, 8 couvrent l'ensemble de la filière, de l'abattage à la découpe secondaire en viande fraîche ou congelée et 9 couvrent deux des trois stades de la filière.*

*Les Pays de la Loire occupent le deuxième rang national pour les ventes de viande bovine (18 % du tonnage en 1995). Les entreprises de cette région interviennent, pour plus de la moitié d'entre elles, sur tous les produits de la filière et, en moyenne, leurs ventes dépassent de 1 000 tonnes celles réalisées par les entreprises bretonnes.*

*À elles deux, Bretagne et Pays de la Loire réalisent 40 % des ventes nationales de viande bovine, en valeur comme en volume (tableau). Si les entreprises de ces deux régions sont plutôt de grosses unités, elles sont aussi moins spécialisées dans l'espèce bovine que l'ensemble des entreprises françaises de viandes de boucherie. La viande bovine représente en effet 58 % de leur chiffre d'affaires en viandes de boucherie en 1995, contre 65 % en moyenne nationale (encadré p. 6).*

*Derrière l'Île-de-France, une autre région de l'Ouest, la Basse-Normandie arrive en quatrième position, avec plus de 6 % du tonnage national de viande bovine. Les sept entreprises normandes sont toutes positionnées sur au moins deux des produits de la filière et leurs ventes moyennes atteignent le même niveau que celles réalisées en Bretagne. La région Rhône-Alpes, quant à elle, compte autant d'entreprises travaillant dans la branche que la Bretagne, mais ce sont des unités moins importantes qui commercialisent chacune environ 3 500 tonnes de viande bovine, deux fois moins que la moyenne nationale.*

#### Tableau

#### La Bretagne et les Pays de la Loire réalisent près de 40 % des ventes françaises de viande bovine

	Ventes de viande bovine par l'industrie des viandes de boucherie							
	En volume (millier de tonnes, %)				En valeur (million de F, %)			
	1995	1996	1997		1995	1996	1997	
<b>France</b>	<b>1 461</b>	<b>1 515</b>	<b>1 549</b>	<b>100</b>	<b>38 518</b>	<b>36 818</b>	<b>37 791</b>	<b>100</b>
<b>Principales régions<sup>1</sup></b>								
Bretagne	319	314	302	20	8 509	7 767	7 853	21
Pays de la Loire	257	275	265	17	6 871	6 727	6 531	17
Ile-de-France	107	128	151	10	3 067	3 267	3 120	8
Basse-Normandie	93	103	102	7	2 451	2 612	2 658	7
Rhône-Alpes	84	85	87	6	1 995	1 903	2 011	5
Auvergne	69	75	78	5	1 780	1 742	1 867	5
Poitou-Charentes	97	88	74	5	2 109	1 845	1 605	4
Franche-Comté	16	21	65	4	493	633	1 354	4
Bourgogne	56	55	58	4	1 384	1 278	1 396	4
Centre	44	47	52	3	1 174	1 105	1 243	3
Lorraine	46	47	51	3	1 098	967	1 045	3
Alsace	29	34	43	3	813	860	1 044	3
Aquitaine	35	37	40	3	1 116	1 139	1 247	3
Midi-Pyrénées	37	36	38	2	1 036	943	1 046	3

1. Les 14 régions citées assurent plus de 90 % des ventes nationales de viande bovine, en volume et en valeur.

Source : AGRESTE - Prodcum

## L'industrie des viandes de boucherie réalise 65 % de son chiffre d'affaires avec la viande bovine

Les entreprises qui forment le secteur industriel des viandes de boucherie travaillent la viande de toutes les espèces animales, à l'exception des volailles (secteur 15.1 A de la NAF). La viande bovine a cependant un poids prépondérant dans leur activité. En moyenne nationale, le travail de la viande bovine procure au secteur 65 % de son chiffre d'affaires et 69 % de sa production vendue.

En 1995, quarante entreprises appartenant au secteur des viandes de boucherie (soit 7 % de l'effectif total) effectuent même plus de 80 % de leurs ventes, en valeur, en viande bovine. Elles sont surtout localisées en Bretagne et dans les Pays de la Loire. Ces entreprises très fortement spécialisées dans la viande bovine font aussi partie des premières entreprises françaises de viandes de boucherie, toutes espèces confondues, au regard des tonnages fabriqués.

Deux de ces entreprises dominent ainsi à la fois la production de viande bovine et le secteur des viandes de boucherie. La plus importante est située en Bretagne et réalise plus de 12 %, en valeur, des ventes nationales de viandes ; 81 % de sa production provient de la viande bovine. La deuxième, située en Auvergne, réalise 5 % des ventes de viandes de boucherie ; elle est spécialisée à hauteur de 92 % dans le travail de la viande bovine. En 1997, ces deux entreprises sont toujours prépondérantes dans ce secteur et contribuent, ensemble, pour 18 % aux ventes françaises de viandes de boucherie.

Pour l'industrie des viandes, l'année 1996 marque une rupture. Cette industrie avait en effet, comme

l'ensemble des industries agroalimentaires, renoué avec la croissance en 1995 après la stagnation de l'année précédente, sans toutefois renouveler le très bon score de 1992. Le dynamisme de la demande intérieure et des exportations en 1995 avait fortement contribué à cette reprise. Mais après l'annonce, en mars 1996, par le ministre britannique de la santé d'un lien possible entre l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) et la maladie humaine de Creutzfeldt-Jacob, la suspicion des consommateurs envers la viande de bœuf a fait chuter fortement sa consommation. La crise de la « vache folle » a contribué à accentuer les transferts de consommation de la viande bovine vers d'autres espèces, comme le porc et les volailles. Mais finalement, la baisse de la consommation de viande bovine observée en France à partir du deuxième semestre 1996 n'a que faiblement affecté les performances économiques des entreprises de viandes de boucherie. Les manifestations de la crise se limitent à la stagnation du chiffre d'affaires du secteur en 1996. Il progresse l'année suivante et, sur l'ensemble de la période 1995-1997, l'industrie des viandes améliore son chiffre d'affaires de 6 %, grâce au redéploiement des entreprises du secteur vers des activités plus en expansion. De plus, entre 1995 et 1997, l'effectif salarié de ces entreprises progresse de près de 7 % et la valeur ajoutée qu'elles dégagent est en hausse de 11 %. La hausse de la valeur ajoutée, particulièrement forte en 1996, s'explique notamment par la baisse des prix de la matière première pour les entreprises travaillant la viande bovine (tableau).

Tableau

### L'industrie des viandes de boucherie améliore son chiffre d'affaires de 6 % entre 1995 et 1997

Secteur industriel production de viandes de boucherie (15.1 A)	1995	1996	1997	Évolution 1995-1997 (%)
Nombre d'entreprises	567	567	591	+ 4,2
Effectifs salariés	42 400	43 500	45 300	+ 6,8
Chiffre d'affaires (millions de F)	88 360	89 190	93 461	+ 5,8
Valeur ajoutée (millions de F)	8 955	9 537	9 904	+ 10,6
Salaires et traitements + charges sociales (millions de F)	7 269	7 654	8 093	+ 11,3
Excédent brut d'exploitation/ chiffre d'affaires	1,9	2,1	1,9	+ 0,0

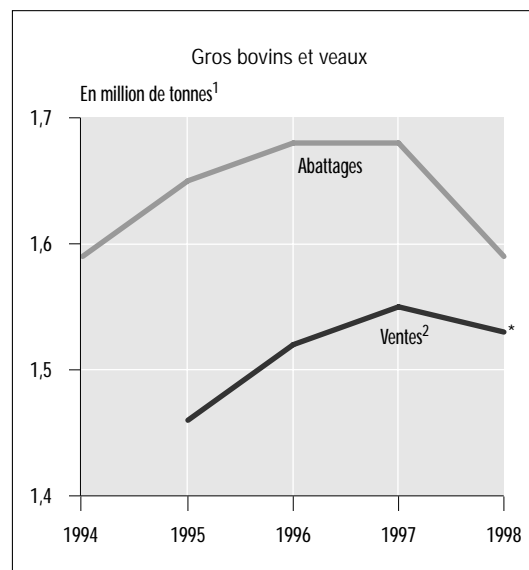
Source : AGRESTE - Enquêtes annuelles d'entreprises

En dépit des baisses de fabrication en aval de la filière, la faiblesse de la demande intérieure en 1996 contribue à fragiliser le marché de la viande découpée. La crise de l'ESB est intervenue alors que la demande des consommateurs en viande bovine plafonnait depuis plusieurs années. Elle a eu pour effet de provoquer une crise de confiance et de faire rapidement chuter les achats de viande bovine. Calculée fin 1996, la consommation des ménages<sup>1</sup> est en baisse de plus de 8 % par rapport à 1995. Au second trimestre 1996 cependant, la reprise des exportations de viande congelée, en particulier à destination de la Russie, permet d'absorber une partie des tonnages fabriqués. La consommation des ménages connaît un léger regain à partir du printemps 1997, favorisant la reprise des ventes de l'ensemble de la branche.

1. Source : Bilans Scees - Ofival

En 1997, les ventes en tonnage réalisées aux stades les plus en aval de la filière – deuxième découpe et transformation – reprennent en effet (graphique 2). Elles sont dynamisées par l'accroissement des importations de viande bovine et par les déstockages de carcasses observés à partir d'août 1997, davantage que par les abattages de bovins en France, de nouveau à la baisse après deux années consécutives de hausse (graphique 1). La reprise des ventes en aval de la filière s'observe aussi bien en valeur qu'en volume. L'expansion est particulièrement forte pour la viande bovine congelée, essentiellement hachée (tableau 1).

Graphique 1  
Les abattages de bovins ne commencent à fléchir qu'en 1997



1. Pour les abattages, il s'agit de million de tonnes équivalent carcasse (TEC).

2. Ventes estimées pour 1998.

Source : AGRESTE - Prodcom

## Un ajustement par la baisse des prix industriels

Si l'on considère la branche dans son ensemble, les tonnages vendus ne semblent pas affectés par la crise de l'ESB. Ils progressent même de près de 4 % en 1996 et

Tableau 1

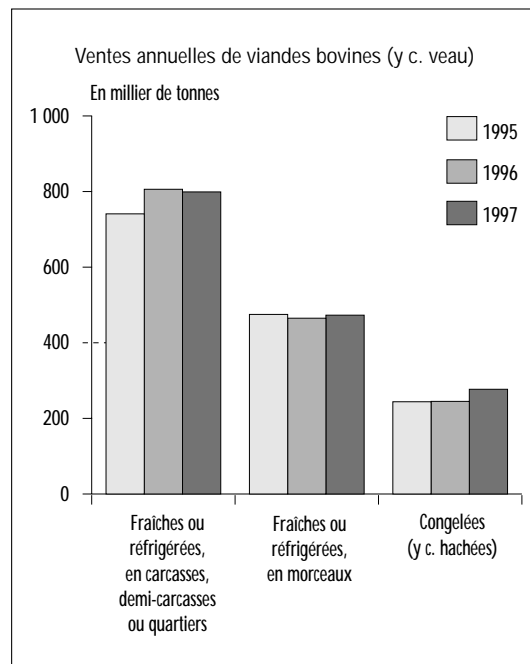
L'industrie des viandes bovines de 1995 à 1997 : les tonnages progressent, les prix moyens se détériorent de plus de 7 %

Produits	Nombre d'entreprises dans la branche <sup>1</sup>			Ventes annuelles en volume (millier de tonnes)					Ventes annuelles en valeur (milliard de F)					Prix moyen des produits (F/kg)				
	1995	1996	1997	1995	1996	1997	Évolution (%)		1995	1996	1997	Évolution (%)		1995	1996	1997	Évolution (%)	
							95-96	96-97				95-96	96-97				95-96	96-97
<b>Total viandes bovines (y c. veau)</b>	229	238	255	1 461	1 515	1 549	+ 3,7	+ 2,2	38,5	36,8	37,8	- 4,4	+ 2,6	26,4	24,3	24,4	- 7,8	+ 0,4
Fraîches ou réfrigérées en carcasses, demi-carcasses ou quartiers	182	192	207	741	806	799	+ 8,7	- 0,9	18,0	18,0	18,2	- 0,3	+ 1,1	24,3	22,3	22,8	- 8,3	+ 2,0
Fraîches ou réfrigérées en morceaux	189	199	212	475	465	473	- 2,2	+ 1,8	16,0	14,7	15,0	- 8,2	+ 1,9	33,7	31,7	31,7	- 6,1	+ 0,1
Congelées (y c. viandes hachées natures)	91	95	100	244	245	277	+ 0,1	+ 13,2	4,4	4,1	4,6	- 7,3	+ 12,3	18,1	16,8	16,7	- 7,4	- 0,8
<b>Abats comestibles d'animaux de boucherie (frais, réfrigérés ou congelés)</b>	199	221	234	190	188	199	- 1,0	+ 5,9	2,2	1,6	1,6	- 28,2	+ 2,9	11,6	8,4	8,2	- 27,5	- 2,8

1. Nombre total d'entreprises agrégées selon leur numéro SIREN. Les variations annuelles du nombre d'entreprises traduisent pour partie des évolutions de la branche (créations et disparitions d'entreprises) et pour partie une meilleure couverture du champ de l'enquête.

Source : AGRESTE - Prodcom

Graphique 2  
**En 1997, les ventes de viande bovine aux stades aval de la transformation repartent**

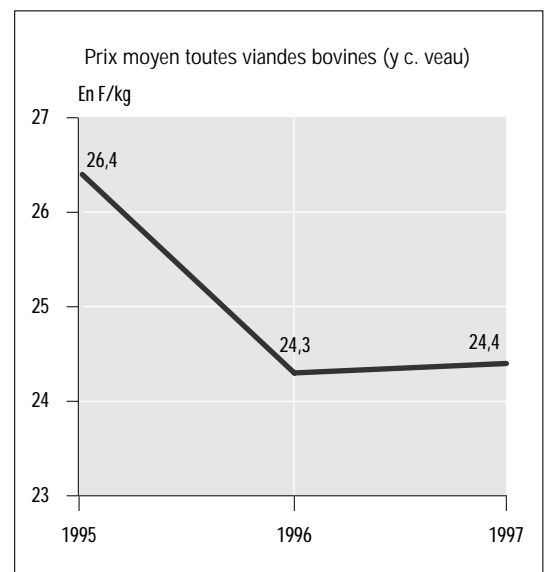


Source : AGRESTE - Prodcom

d'un peu plus de 2 % en 1997. Mais en valeur, les ventes de viande bovine par l'industrie accusent au contraire un repli global de - 4,4 % en 1996. Elles s'améliorent l'année suivante de 2,6 %, mais restent toutefois inférieures de près de 2 % à leur niveau de 1995. La croissance des volumes de viande bovine traités par l'industrie ne peut en effet compenser la baisse des prix. Au stade industriel, le prix moyen des viandes bovines recule de près de 8 % en 1996 (graphique 3). C'est essentiellement par la baisse des prix que se réalise alors l'ajustement entre offre et demande industrielles provenant des entreprises qui travaillent la viande de bœuf. Malgré une légère amélioration en 1997, le prix moyen des viandes bovines s'est globalement détérioré de plus de 7 % sur l'ensemble de la période 1995-1997 (tableau 1).

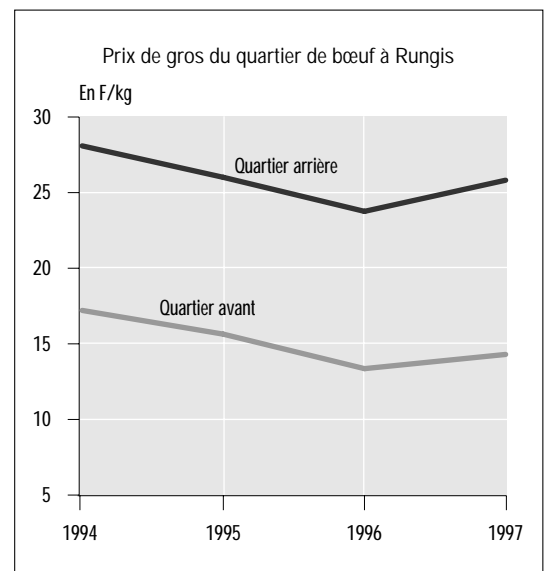
C'est au stade de l'abattage et de la première découpe qu'on observe en 1997 une légère remontée du prix moyen à la production par rapport à 1996 (+ 2 %). Au stade de la découpe secondaire, le prix moyen se stabilise, après une baisse de 6 % en 1996. De même pour le prix moyen de la viande hachée « sortie usine », après un recul de 7 % entre 1995 et 1996. Si les prix ne sont plus à la baisse en 1997, ils sont loin toutefois de retrouver les niveaux de 1995. Les indices de prix de vente industriels de l'INSEE pour la

Graphique 3  
**Le prix moyen de la viande bovine au stade industriel accuse une forte baisse en 1996**



Source : AGRESTE - Prodcom

Graphique 4  
**Les cotations de la viande de bœuf sur les marchés de gros : une légère reprise en 1997**



Source : INSEE

viande hachée ou pour les quartiers de bœuf avant et arrière montrent les mêmes évolutions, avec une faible amélioration des cours en 1997 (graphique 4).

Au détail, les prix de la viande bovine restent stables en 1996 par rapport à l'année précédente, malgré la chute de la consommation des ménages. La distribution ne répercute pas les baisses de prix observées au stade industriel.



## Entreprises spécialisées : hausse du tonnage de viande bovine

Pour les entreprises du secteur des viandes de boucherie, la viande bovine ne représente plus, en moyenne nationale, que 65 % des ventes en valeur en 1997, contre 69 % deux ans auparavant. La baisse des prix à la production de la viande bovine et le redéploiement de l'activité des entreprises vers d'autres espèces animales expliquent cette baisse de 4 points en deux ans du « taux de spécialisation » en viande bovine. La poursuite de la croissance, en volume, de la production de viande bovine à un rythme supérieur à 2 % l'an a toutefois contribué à limiter la baisse de ce taux de spécialisation.

Parmi les entreprises travaillant la viande bovine, une centaine, présentes au cours des trois années étudiées, affichent un degré de spécialisation en viande bovine supérieur à la moyenne nationale (65 %). La crise de l'ESB marque-t-elle davantage ces entreprises fortement spécialisées dans le travail de la viande bovine ?

En tonnage, leurs ventes de viande bovine progressent fortement en 1996, de 7 % par rapport à 1995, près de deux fois plus vite que dans l'ensemble de la branche. La croissance des quantités vendues se poursuit en 1997, à un rythme de plus de 2 %, comme dans l'ensemble de la branche. Les fluctuations de la consommation des ménages ne semble donc pas affecter les volumes de viande bovine

commercialisés par ces industries, qui poursuivent leur croissance au rythme des abattements et des importations de viande de bœuf. L'augmentation des tonnages freine mécaniquement la diminution des ventes en valeur : celles de ces entreprises spécialisées diminuent en 1996 deux fois moins vite que celles de l'ensemble de la branche (- 2,2 %). Cette baisse des ventes de viande bovine, en valeur, est de courte durée. Comme dans l'ensemble de la branche, elles repartent en 1997, pour revenir très légèrement en deçà de leur niveau de 1995 (inférieures de seulement 0,5 %). Pour l'ensemble de la branche viande bovine, malgré le redémarrage de 1997, les ventes restent en revanche plus en retrait, de près de 2 %, par rapport à leur valeur de 1995.

## Recul du chiffre d'affaires, détérioration du taux de marge

Si ce groupe d'entreprises spécialisées parvient ainsi à maintenir globalement la valeur de ses ventes de viande bovine, son chiffre d'affaires réalisé dans le travail des viandes de boucherie – toutes espèces animales confondues – accuse une forte baisse, de plus de 5 %, entre 1995 et 1997 (tableau 2).

La détérioration des ventes totales de viandes de boucherie explique en grande partie ce recul du chiffre d'affaires. Dans ces entreprises fortement spécialisées en viande bovine, de surcroît très présentes en amont de la filière

Tableau 2

### Les entreprises les plus spécialisées en viande bovine perdent 5 % de chiffre d'affaires entre 1995 et 1997

Résultats réalisés en viandes de boucherie (activité 15.1 A)	Entreprises spécialisées à plus de 65 % en viande bovine <sup>1</sup>			
	1995	1996	1997	Évolution 1995-1997 (%)
Salariés permanents	12 300	12 350	12 450	+ 1,2
<i>En million de francs</i>				
Charges salariales	2 308	2 397	2 440	+ 5,7
Production de biens vendue	32 129	31 061	30 682	- 4,5
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>34 457</b>	<b>32 887</b>	<b>32 582</b>	<b>- 5,4</b>
Dont en France	28 341	27 920	27 695	- 2,3
à l'exportation	6 116	4 967	4 887	- 20,1
Valeur ajoutée <sup>2</sup>	2 984	3 434	2 958	- 0,9
Excédent brut d'exploitation	676	1 038	518	- 23,3
Résultat courant avant impôts	270	309	165	- 38,8

1. Degré de spécialisation = ventes de viande bovine en valeur/production vendue de viandes de boucherie (toutes espèces confondues).

2. Valeur ajoutée brute au coût des facteurs.

Source : AGRESTE - Enquêtes annuelles d'entreprises

au stade de l'abattage et de la première découpe, les transferts d'activité d'une espèce animale vers une autre se révèlent plus difficiles à réaliser, pour compenser d'éventuelles chutes de ventes et d'activité. Des contraintes techniques (installation de chaîne d'abattage spécifique, par exemple) expliquent certainement la moins bonne aptitude de ces entreprises à s'adapter au travail sur d'autres espèces animales et le maintien, voire le renforcement, de leur activité bovine.

Sur l'ensemble de la période étudiée, la valeur ajoutée de ces entreprises stagne, au terme d'une évolution heurtée qui suit celle du coût des matières premières : la valeur ajoutée progresse sensiblement (+ 15 %) en 1996 par rapport à 1995, puis diminue fortement en 1997. En 1996, la forte baisse du prix moyen pondéré à la production des gros bovins de boucherie (- 12 %) permet à ces entreprises d'alléger leurs achats de matières premières et, par conséquent, leurs charges d'exploitation. En 1997, au contraire, la remontée des cotations des animaux vifs contribue à alourdir les charges. L'ensemble des charges d'exploitation de ces entreprises baisse en effet, globalement, de plus de 4 % en 1996 par rapport à 1995, pour reprendre légèrement en 1997 (+ 2,2 %).

Les effets de la crise sont ainsi perceptibles sur les ratios tirés des comptes d'exploitation des entreprises. La détérioration sensible de leur taux de marge, en particulier, reflète notamment les effets négatifs de la progression des charges liées au personnel, suite au maintien

voire à la progression de l'emploi dans l'industrie des viandes (tableau 3, graphique 5).

## De grosses entreprises de l'industrie des viandes

Les entreprises fortement spécialisées en viande bovine font partie des grosses entreprises du secteur des viandes de boucherie. Elles réalisent un chiffre d'affaires moyen deux fois plus élevé et emploient davantage de main-d'œuvre : 130 salariés, contre 75 dans l'ensemble du secteur.

Parmi elles, plus de 9 % réalisent en 1995 un chiffre d'affaires supérieur à 1 milliard de francs, contre seulement 3 % de l'ensemble des entreprises de viandes de boucherie. Certaines de ces entreprises spécialisées à plus de 65 % en viande de bœuf atteignent ou dépassent les trois milliards de francs de chiffre d'affaires. Le prix moyen de la viande bovine, supérieur à celui des autres viandes, contribue à expliquer l'importance de leur chiffre d'affaires.

Plus de la moitié des entreprises fortement spécialisées en viande bovine emploient de 20 à 49 salariés en 1995. Mais plus de 40 % ont des effectifs supérieurs à 50 salariés, contre 25 % de l'ensemble des entreprises de viandes de boucherie.

Deux ans après, la crise de l'ESB n'a guère eu d'impact sur la distribution de ce groupe d'entreprises très spécialisées, que ce soit en terme de chiffre d'affaire ou d'emploi. Seule

Tableau 3

### Le taux de marge se détériore pour les entreprises de la branche « viande bovine »

En %

Ratios du compte d'exploitation - résultats réalisés en viandes de boucherie (15.1 A)	Entreprises de la branche « viande bovine » selon leur degré de spécialisation en viande bovine <sup>1</sup>				Entreprises du secteur « viandes de boucherie »	
	Plus de 65 %		Moins de 65 %		1995	1997
	1995	1997	1995	1997		
Taux d'exportation (exportations/CAHT <sup>2</sup> )	17,7	15,0	9,2	9,2	13,0	12,3
Taux de valeur ajoutée (VABCF <sup>3</sup> /CAHT)	8,7	9,1	9,7	9,9	10,1	10,6
Taux de marge brute (excédent brut d'exploitation/CAHT)	2,0	1,6	2,1	1,6	1,9	1,9
Taux de résultat (RCAI <sup>4</sup> /CAHT)	0,8	0,5	0,3	0,5	0,5	0,8
Taux d'investissement (investissements/VABCF)	8,9	12,5	13,3	11,5	11,0	12,9
Taux de frais financiers (frais financiers/CAHT)	0,3	0,3	0,9	0,3	0,6	0,3

1. Degré de spécialisation = ventes de viande bovine en valeur/production vendue de viandes de boucherie (toutes espèces confondues).

2. Chiffre d'affaires hors taxes (CAHT).

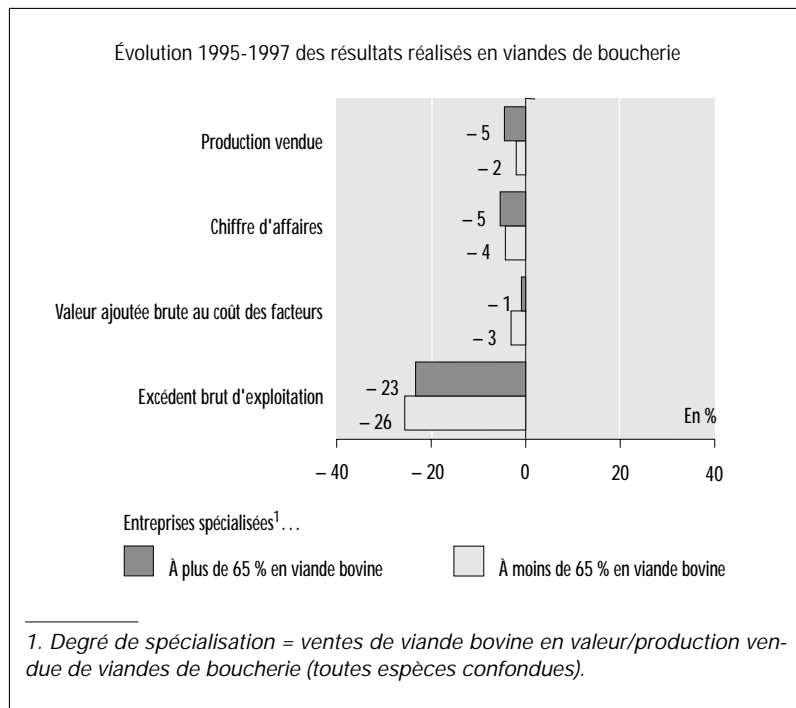
3. Valeur ajoutée brute au coût des facteurs (VABCF).

4. Résultat courant avant impôt (RCAI).

Source : AGRESTE - Enquêtes annuelles d'entreprises



Graphique 5  
**La crise affecte les performances des entreprises en viande bovine**



Source : AGRESTE - Enquêtes annuelles d'entreprises

évolution notable liée à la baisse globale du chiffre d'affaires, le nombre d'entreprises réalisant entre 500 millions et un milliard de francs de chiffre d'affaires diminue, au profit de la classe des entreprises dont le chiffre d'affaire est compris entre 100 et 500 millions de francs.

**Le travail des abats à l'épreuve de la crise**

En 1995, environ 200 entreprises en France préparent et commercialisent des abats comestibles, de toutes espèces animales. Les ventes d'abats comestibles déclarées par l'ensemble de cette branche « triperie » sont constituées d'environ 48 % d'abats de porcs et 42 % d'abats de bovins (gros bovins et veaux), le reste étant des abats d'ovins.

Les entreprises de la triperie destinent près de 60 % de leurs ventes d'abats à l'industrie de la salaison et à la charcuterie, près d'un quart à la consommation des ménages (surtout en frais) et 10 % aux collectivités.

Plus d'un tiers des entreprises de triperie se situent en Rhône-Alpes, en Bretagne ou dans les Pays de la Loire. Chaque entreprise vend en moyenne un millier de tonnes d'abats par an, mais cette moyenne est très variable selon les régions (encadré p. 12).

2. Source : Office national interprofessionnel des viandes, de l'élevage et de l'aviculture (Ofival) et Société d'études de la consommation, distribution et publicité (Secodip)

**Quelques définitions**

**Chiffre d'affaires hors taxes (CAHT) :** ventes de marchandises + production vendue de biens + production vendue de services.

**Valeur ajoutée brute au coût des facteurs (VABCF) :** [Chiffre d'affaires + production stockée ou immobilisée] - [achats et variation de stocks de marchandises, matières premières et autres approvisionnements + autres achats et charges externes] + [subventions d'exploitation - impôts, taxes et versements assimilés].

**Excédent brut d'exploitation (EBE) :** VABCF - frais de personnel.

**Résultat courant avant impôts (RCAI) :** EBE + reprises et transferts de charges - dotations aux amortissements et provisions + produits financiers - charges financières.

**Résultat net comptable (RNC) :** RCAI + résultat exceptionnel - participation des salariés + impôts sur les bénéfices.

Le travail des abats est une activité assez concentrée. En 1995, une vingtaine d'entreprises, soit 10 % de la branche, traitent et commercialisent 17 % de la quantité totale d'abats. Sept de ces unités sont situées en Bretagne, une en Rhône-Alpes. Une entreprise bretonne traite, à elle seule, 5 % du tonnage vendu ; elle réalise 10 % de son chiffre d'affaires dans le travail des abats. Cinq des grandes entreprises de la branche sont spécialisées dans la vente d'abats à hauteur de 10 à 20 % de leur chiffre d'affaires en 1995. Seule une entreprise, située en Rhône-Alpes, atteint et dépasse un degré de spécialisation de 50 %.

En moyenne, le degré de spécialisation « abats » des entreprises de la branche régresse entre 1995 et 1997, passant de 11,6 à 6,9 %, sous l'effet conjugué de la baisse des prix et du développement d'autres activités.

Dans le cadre plus large de la crise de la « vache folle », la crise de confiance des consommateurs vis-à-vis des abats observée dès le deuxième semestre 1996 se manifeste surtout par une forte baisse des prix, qui se prolonge en 1997. De 11,60 F/kg en 1995, le prix moyen des abats passe en effet à 8,40 F en 1996 et 8,20 F en 1997 (tableau 1). La consommation d'abats par les ménages<sup>2</sup> redémarre légèrement au début du quatrième trimestre 1996, mais elle reste en 1997 inférieure à son niveau de 1995.

Sur la période étudiée, les ventes d'abats comestibles par les entreprises portent ainsi la marque de la crise. En valeur, elles reculent de 26 % en deux ans, malgré une légère amélioration en 1997 due à la reprise des exportations d'abats observée cette année-là. En volume,

## Les entreprises bretonnes valorisent mieux leur production d'abats

La Bretagne et les Pays de la Loire sont prépondérantes dans la préparation et la commercialisation des abats, comme dans le domaine plus large des viandes de boucherie.

En 1995, les entreprises bretonnes commercialisent 23 % du tonnage total d'abats comestibles de toutes espèces animales. Avec des prix moyens supérieurs de 5 F/kg aux moyennes nationales, elles réalisent alors un tiers des ventes en valeur. Les Pays de la Loire mettent sur le marché près de 22 % des quantités préparées et réalisent 16 % des ventes en valeur, avec seulement 9 % des entreprises françaises présentes dans la branche des abats. La production moyenne commercialisée dépasse largement 2 000 tonnes d'abats par entreprise dans les Pays de la Loire. En Bretagne, elle avoisine les 1 900 tonnes.

La Basse-Normandie occupe en 1995 la quatrième place pour les tonnages fabriqués et vendus, et la troisième place pour les ventes en valeur, avec 6 % du total. Elle regroupe 3,5 % des entreprises françaises exerçant une activité dans la préparation et la vente des abats.

La région Rhône-Alpes est très présente dans la branche par le grand nombre d'entreprises qui y travaillent : elle accueille près de 14 % des entreprises françaises de triperie. Mais ces dernières ne réalisent que 3 % des ventes en valeur. Dans cette région, les ventes moyennes par entreprise n'atteignent pas 500 tonnes.

Si le tonnage d'abats commercialisés en France diminue globalement de 1 % en 1996 par rapport à 1995, l'activité évolue différemment d'une région à l'autre. Ensemble, les trois régions de l'Ouest – Bretagne, Pays de la Loire et Basse-Normandie – améliorent leur contribution commune à l'activité de la branche. Elles produisent et commercialisent plus de 56 % du tonnage national, contre moins de 53 % un an plus tôt. Au plan régional, les cartes sont redistribuées en 1997. La Bretagne n'est plus la première région par le tonnage d'abats préparés et vendus. Après avoir augmenté ses ventes en volume de 28 % en un an, la région des Pays de la Loire contribue désormais pour un quart aux ventes nationales, se plaçant ainsi à la première place. Beaucoup moins dynamique, la Bretagne ne voit progresser ses ventes que de 2 % par rapport à 1996. Mais le prix moyen des abats en Bretagne, toujours plus élevé que la moyenne nationale (9,60 F/kg contre 8,20 F/kg) lui permet de garder la première place pour les ventes en valeur. Une meilleure valorisation des abats par les industries charcutières locales explique sans doute cette différence. Dans les Pays de la Loire au contraire, le prix moyen des abats est toujours inférieur à la moyenne nationale (tableau).

La concentration géographique de cette activité dans les régions d'élevage de l'Ouest s'accroît encore fin 1997. Bretagne, Pays de la Loire et Basse-Normandie commercialisent alors 59 % du tonnage total d'abats préparés et vendus en France.

Tableau  
La Bretagne, avec des prix moyens plus élevés, dépasse les Pays de la Loire pour les ventes d'abats en valeur

	Ventes d'abats par l'industrie des viandes de boucherie							
	En volume (millier de tonnes, %)				En valeur (millions de F, %)			
	1995	1996	1997		1995	1996	1997	
<b>France</b>	<b>190</b>	<b>188</b>	<b>199</b>	<b>100</b>	<b>2 205</b>	<b>1 582</b>	<b>1 629</b>	<b>100</b>
<b>Principales régions<sup>1</sup></b>								
Pays de la Loire	41	39	50	25	363	260	312	19
Bretagne	44	45	46	23	724	425	442	27
Basse-Normandie	15	22	21	11	142	145	142	9
Poitou-Charentes	17	12	13	6	113	75	69	4
Rhône-Alpes	13	9	13	6	93	80	93	6
Bourgogne	3	7	7	4	41	35	41	3
Midi-Pyrénées	7	6	7	3	70	53	53	3
Île-de-France	11	11	6	3	120	104	58	4
Alsace	3	4	6	3	47	42	60	4
Auvergne	4	4	5	3	49	35	36	2
Aquitaine	6	6	5	3	124	104	77	5
Limousin	4	3	3	2	34	19	22	1
Haute-Normandie	3	2	3	2	50	28	38	2
Centre	4	3	3	1	33	26	29	2

1. Les 14 régions citées assurent plus de 90 % des ventes nationales d'abats, en volume et en valeur.

Source : AGRESTE - Prodcom

en revanche, les ventes totales d'abats, toutes espèces animales confondues, continuent de progresser sur l'ensemble de la période (+ 4,8 %), parallèlement aux abattages, malgré l'interdiction applicable à partir de 1996 à certains abats de bovins (cervelles).

### Le recul des ventes d'abats n'affecte pas le chiffre d'affaires global

Sur les 200 entreprises déclarant en 1995 préparer et vendre des abats (de toutes espèces animales), 166 conservent cette activité en 1996 et 1997, c'est-à-dire tout au long de la période étudiée. Ces entreprises réalisent 92 % des ventes totales de la branche en 1995. Deux ans plus tard, leur part n'est plus que de 83 %.

Sur ce noyau d'entreprises présentes dans la branche au cours des trois années étudiées, l'impact de la crise est davantage visible que sur l'ensemble de la triperie. Ainsi, leurs ventes d'abats en tonnage ont baissé de 10 % en 1996, beaucoup plus fortement que celles de l'ensemble de la branche (- 1 %). Les quantités préparées et vendues par ces 166 entreprises repartent toutefois en 1997, mais sans retrouver leur niveau de 1995. En valeur, la baisse des ventes en 1996 est du même ordre pour ces entreprises que pour l'ensemble de la branche. Mais elle se poursuit en 1997, alors que l'ensemble de la branche bénéficie d'une reprise de 3 % environ.

Le recul des ventes d'abats n'a cependant aucun impact visible sur le chiffre d'affaires global réalisé par ce noyau d'entreprises<sup>3</sup> au titre de l'ensemble de leurs activités en viandes de boucherie. Loin de suivre le même mouvement à la baisse, ce chiffre d'affaires progresse au contraire en 1996 et en 1997, gagnant 5 % en deux ans. Deux facteurs

contribuent à expliquer cette progression : le faible poids de l'activité abats au sein de ces entreprises – neuf sur dix réalisent moins de 5 % de leur chiffre d'affaires dans cette production – et le redéploiement partiel que certaines ont pu opérer vers d'autres activités plus rémunératrices.

### Les unités les plus spécialisées sont les plus pénalisées

Mais l'impact de la crise se fait plus durement sentir au sein du petit groupe d'entreprises qui réalisent plus de 5 % de leur chiffre d'affaires dans le travail des abats. Ces entreprises de viandes de boucherie, plus fortement spécialisées que les autres dans le travail des abats, souffrent davantage. En valeur, leurs ventes d'abats reculent de 48 % en 1996, alors que la baisse est de 28 % dans l'ensemble de la branche. En 1997, après avoir encore diminué, elles sont inférieures de moitié à celles de 1995 (tableau 4).

Leur chiffre d'affaires global réalisé au titre de l'ensemble de leurs activités en viandes de boucherie, après s'être maintenu en 1996, diminue de près de 5 % en 1997. Par rapport à son niveau de 1995, il se situe alors en retrait de 4,5 %.

Confrontées au recul des ventes d'abats, ces entreprises plus engagées que les autres dans cette production, n'ont pas pu opérer une compensation de la même ampleur par le développement d'autres activités « viandes » plus en expansion. Leurs recettes d'exportations en viandes de boucherie, après avoir augmenté en 1996, subissent aussi de fortes baisses en 1997 et se situent bien au-dessous des niveaux de 1995. Ce petit groupe d'entreprises apparaît ainsi le plus durablement pénalisé par les effets de la crise, qui se prolongent pour elles au cours de l'année 1997.

3. Calculs effectués sur un champ constant de 145 entreprises, dont les résultats dans l'enquête annuelle d'entreprise (EAE) étaient disponibles au cours des trois années étudiées.

Tableau 4

#### Les ventes d'abats des entreprises les plus spécialisées diminuent de 50 % en deux ans

	Entreprises spécialisées à plus de 5 % dans la production d'abats <sup>1</sup>			
	1995	1996	1997	Évolution 1995-1997 (%)
Ventes d'abats (million de F)	788	408	397	- 49,6
<b>Résultats au titre de l'activité en viandes de boucherie (15.1 A) :</b>				
Chiffre d'affaires (million de F)	7 957	7 976	7 595	- 4,5
Nombre de salariés	2 873	3 014	3 029	+ 5,4

1. Degré de spécialisation = ventes d'abats en valeur/production vendue de viandes de boucherie.

Sources : AGRESTE - Enquêtes annuelles d'entreprises, Prodcom